



Sainte-Hélène-de-Chester

Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 11, n° 6

Édition du 28 septembre 2023

À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du conseil	p. 3
Bilan Fête des voisins	p. 4
Collecte des RDD	p. 5
Concours.....	p. 6
Nouvelles de la Bibliothèque	p. 7-8
Bilan d'activités.....	p. 9
Surplus de feuilles	p. 10
Barrage de castors	p. 11
Fête de Noël	p. 12
Les boissons énergisantes	p. 13
Éveil à la foi—rappel.....	p. 14
Avis public	p. 15
Rétrospectives des conseils.....	p. 16 à 18
Pickleball, soccer, dek hockey.....	p. 18
Babillard	p. 18

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
G0P 1H0

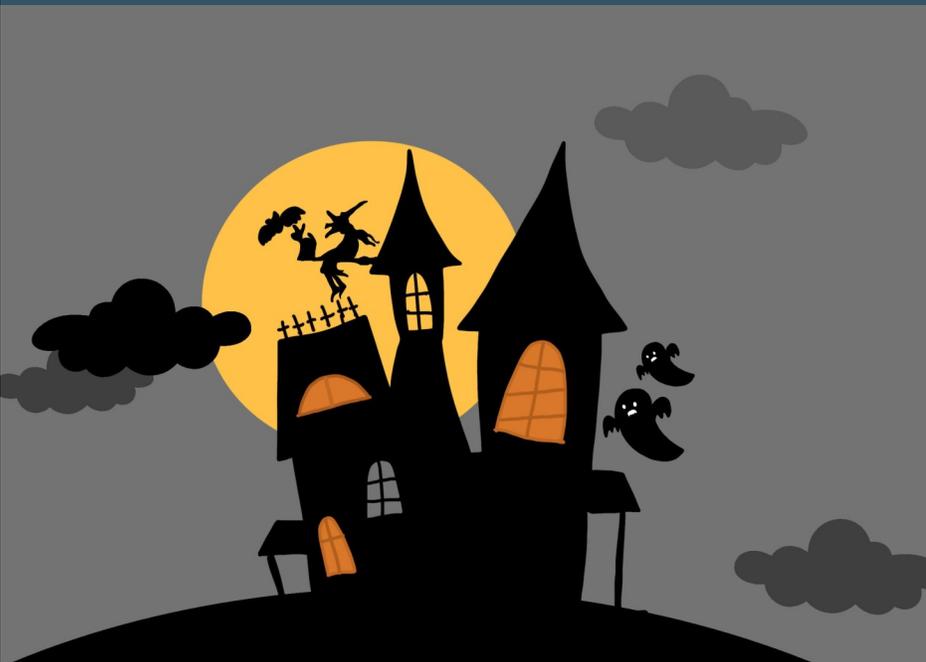
Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester 

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735



MAISON HANTÉE

DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

28 OCTOBRE | 19H À 21H

CENTRE SPORTIF ACIER SOLIDER

1425. RUE CORRIVEAU. STE-HELENE-DE-CHESTER

POUR LES PLUS COURAGEUX:

LA VILLE APOCALYPTIQUE



Le 7 octobre COLLECTE DES RDD détails p. 5

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : novembre 2023

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 27 octobre

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette,
Olivier Lecomte et Martine Lambert.

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

La question n'est pas de savoir « si la vie a un sens », mais comment pourrais-je donner un sens à ma propre vie.

Auteur : Dalaï Lama

Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche : 9 h 30 à 11 h 30

Lundi : 13 h 15 à 16 h 30

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00



Prochaines séances du conseil :

7 novembre et 5 décembre 2023 à 19 h 30

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Le bureau municipal sera fermé le lundi 9 octobre pour l'Action de grâce.

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,
Votre Conseil municipal vous souhaite un bon retour à vos activités régulières.

Vie communautaire

Nous sommes heureux de constater que plusieurs activités ont été organisées au cours de la période estivale et que vous avez été nombreux à y participer. Nous tenons à remercier les organisateurs et tous les bénévoles qui les ont soutenues. Vous contribuez à maintenir et renforcer les liens entre citoyens.

- Danse trad
- Soccer
- Pickleball
- Club de lecture
- Fête du village
- Jardin communautaire

Les activités sportives et culturelles régulières débiteront dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à contacter les responsables des différents comités, à titre de bénévole ou de participant. C'est une excellente façon de créer et de maintenir des liens, de s'amuser et d'éviter l'isolement. Bref, c'est bon pour le moral! Nous laissons les organisateurs vous présenter leurs activités respectives dans les pages qui suivent et sur le site de la Municipalité.

Collecte de résidus domestiques dangereux

La collecte aura lieu le samedi 7 octobre de 9 h à midi, au garage municipal. Nous demandons votre collaboration pour attendre cette journée avant d'y apporter vos produits. Nous n'avons pas reçu les bacs de récupération malgré les demandes répétées. Les déchets laissés à l'extérieur du garage représentent un risque pour l'environnement et la sécurité et comme on dit, « Ça fait pas propre »! Si d'ici là vous devez vous départir rapidement de produits dangereux, vous pouvez les apporter à un Centre de dépôt de Victoriaville.

Frais de non-résidents

Il est possible d'obtenir le remboursement d'une partie des frais d'inscription de vos enfants de 17 ans et moins pour les activités sportives et culturelles pratiquées à l'extérieur de la municipalité. Contactez la Municipalité pour obtenir plus d'informations.

Mention spéciale

Nous tenons à féliciter Madame Chantal Baril et Messieurs Yvan Ouellet et François Aubre concernant les demandes de subventions pour la construction de la Bibliothèque municipale. L'excellence de leur travail a été soulignée par le ministère de la Culture et des Communications.

Le Wi-Fi s'en vient au Centre sportif Aciers Solider

Au cas où vous l'auriez manqué, nous sommes heureux de vous annoncer que d'ici octobre, il y aura du réseau Wi-Fi au Centre sportif. Vous serez avisés lorsque le tout sera officiellement entré en fonction. Le but premier étant la sécurité des usagers. Cela nous tient à cœur!

Travaux routiers

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par la réfection de certaines voies routières qui sont essentielles pour assurer une meilleure circulation dans la municipalité. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Consultez notre site pour être informés, sous l'onglet Nouvelles.

Au plaisir de vous rencontrer!

Votre Conseil municipal

BILAN DE LA FÊTE DES VOISINS 2023

La Fête des voisins avait lieu immédiatement après le Marché des petits entrepreneurs le 3 juin dernier. Plusieurs résidents sont venus pique-niquer à l'extérieur même si c'était un peu frisquet cette journée-là. Les jeunes se sont défoulés dans le jeu gonflable à l'intérieur du Centre sportif. De plus, ils ont pu grignoter du pop-corn et des jujubes et en ont profité pour s'amuser dans le parc.

En après-midi, nous avons eu 6 équipes pour la course de poches de patates, une activité bien connue qui a suscité beaucoup d'intérêts. Certains participants avaient plus d'habiletés que d'autres, beaucoup de fous rires et quelques-uns ont trébuché toutefois sans abandonner leur course. Le Ste-Hélène Auberge & Spa Nordique et la Fromagerie La Moutonnière s'ajoutent aux commanditaires mentionnés lors du marché; ainsi les gagnants se sont mérité quelques prix de participations. Le Comité des loisirs tient à remercier grandement Viviane et Julien pour l'organisation du super Marché des petits entrepreneurs de Ste-Hélène-de-Chester qui chaque année suscite une excellente participation et encourage l'entrepreneuriat chez nos jeunes dynamiques et fiers de leur implication.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m'être **transmises par courriel** à l'adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement

COLLECTE DES RDD—7 OCTOBRE 2023

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

au garage municipal (365, rue Yves-Boissonneault)



Collecte spéciale des RDD 2023
Laurentide re/sources

Type de Résidus Domestiques Dangereux

Les produits doivent être dans les contenants originaux

PEINTURE 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprêt et peinture (latex/alkyde/hybride) • Teinture, vernis et laque • Peinture en aérosol • Tout produit apparenté à la peinture
HUILE LUBRIFIANT 	<ul style="list-style-type: none"> • Huile à moteur, hydraulique, pneumatique • Filtre à l'huile, contenant souillé d'huile • Huile en aérosol (type WD-40 ou autre)
RDD ORGANIQUES 	<ul style="list-style-type: none"> • Alcool à friction, antigel, colle, cire, ciment plastique, combustible, dégivreur, dégraissant, diluant, époxy, essence, huile à chauffage, huile végétale usée, silicone, etc. silicone, etc. • Autre produit affichant les logos toxiques ou inflammables • Aérosol autre que peinture et huile
PRODUITS CHIMIQUES 	<ul style="list-style-type: none"> • Produit d'entretien de piscine • Pesticide et engrais • Produit d'entretien, nettoyant à four ou à tuyau • Acide, produit basique, chlore, peroxyde, eau de javel, ammoniacque, nettoyant et détarteur
AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> • Piles sèches rechargeable ou non rechargeable • Piles au lithium et lithium-ion • Lampe contenant du mercure (fluocompacte, tube fluorescent, lampe UV, etc.)

Samedi 7 octobre
de 9 h à midi

Pour la liste complète des RDD, rendez-vous sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca, sous l'onglet : Évènements.

Si vous avez d'autres RDD (résidus domestiques dangereux) ou d'autres items dont vous ne savez pas comment vous en débarrassez, veuillez vérifier l'endroit de récupération de votre article sur le site gestrio.ca. En cas de doutes, c'est l'outil par excellence!

Gestrio
Mieux gérer les matières résiduelles dans la MRC d'Arthabaska

RECHERCHE PAR ARTICLE

Les articles suivants sont acceptés à l'année au garage municipal :

- **Pneus usagés** d'autos 12 pouces à 17 pouces (sans les jantes) ou de camions allant jusqu'à 48 pouces. **Les pneus avec les jantes sont interdits**
- **Peintures usagées** dans leur contenant original (à disposer dans le bac bleu pâle)



*****Il est interdit de jeter tout autre rebut au garage municipal*****

CONCOURS

CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES

APPORTEZ VOS CITROUILLES AU CENTRE SPORTIF
DURANT LA SOIRÉE DU VENDREDI 27 OCTOBRE OU DANS
LA JOURNÉE DU SAMEDI 28 OCTOBRE .

RÉCOLTE DE BONBONS ET VOTE:

28 OCTOBRE 19H-21H

CENTRE SPORTIF ACIER SOLIDER

1425 RUE CORRIVEAU. STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

- PARCOURS POUR LES PLUS JEUNES
- VOTEZ POUR VOTRE CITROUILLE PRÉFÉRÉE
- BONBONS ET PRIX DE PARTICIPATION



NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Horaire de la Bibliothèque

La Bibliothèque est ouverte :

- Les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Les dimanches (sauf le 8 octobre) de 9 h 30 à 11 h 30
- Les lundis de 13 h 15 à 16 h 30

Chronique littéraire

Voici le texte de Léonard Martin-Lecomte à propos du livre *Harlem* qui est disponible en prêt entre bibliothèques. *Harlem* est écrit par Mikaël, un auteur de bandes dessinées pour adolescents et adultes. Il est la suite des séries *Bootblack* et *Giant*. Ses livres sont inspirés d'événements, de personnages et de lieux réels.

Arrivée à New York il y a 20 ans, Stéphanie Saint-Clair, appelée Queenie, est considérée comme la personne la plus mystérieuse de Harlem. Elle dirige un système de loterie illégale qui rend jaloux plusieurs mafieux, dont Dutch Schultz. En 1931, pendant la grande dépression, les jeux d'argent deviennent plus importants, et celui qui prendra le contrôle sur ces activités illégales deviendra riche. Schultz est prêt à tout pour prendre la place de Queenie, qui doit garder le contrôle face à la mafia du Hollandais, mais aussi face aux autorités locales.



Concours « Ma biblio, je m'abonne »

Entre le 1er et le 31 octobre 2023, participez à la campagne d'abonnement de notre bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1^{er} prix – Apple Watch série 8 – GPS + connectivité cellulaire - Boîtier en aluminium argent 41 mm - Bracelet sport comète, d'une valeur de 660 \$.

2^e prix – Casque circum-auriculaire sans fil Studio³ Wireless de Beats - Collection Skyline - Noir nocturne, d'une valeur de 440 \$.

3^e prix – Lot de jeux de société - Le grand jeu de la littérature. C'est dans quoi déjà?, Museum : Pictura, Nouvelles contrées, Dobble, L'Agent Jean, le jeu et Une patate à vélo le jeu, d'une valeur de 245 \$.

Suite page suivante

Cette année, il y a deux façons de participer :

1. En s'abonnant ou en se réabonnant à votre bibliothèque (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2023). Limite d'une participation par personne.
2. Si vous êtes déjà abonné, en agissant à titre d'ambassadeur de votre bibliothèque en incitant d'autres citoyens à s'abonner. Plusieurs participations possibles, en concordance avec le nombre de citoyens qui s'abonnent grâce à vous. Plus vous parlez de notre biblio et plus vous avez de chances de gagner.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur Bibliotecie.ca.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours et tous les citoyens des municipalités membres du Réseau peuvent participer.

Les activités passées

L'activité de fermeture du Club de lecture s'est déroulée le 27 août en présence de France-Anne Blanchet qui présentait son spectacle « poules savantes ». Nous avons pu découvrir les talents insoupçonnés de ces animaux et remettre en doute quelques-uns de nos préjugés. Plusieurs prix ont été distribués aux gagnants du Club de lecture : soit Jasmine Allaire, Mélodie Beauregard, Félix Bourdeau et Mavrik Provencher. De plus, Hugo Fréchette a gagné une carte cadeau de 25\$ pour sa participation à l'heure du conte présentée au Camp de jour et parrainée par le Réseau BIBLIO CQLM. Bravo à tous nos jeunes lecteurs et lectrices!



Nous avons également tenu un kiosque lors du Marché Nomade du 24 septembre dernier où les jeunes étaient invités à bricoler avec de la peinture et des pochoirs. Vous pourrez admirer les bricolages qui seront affichés prochainement à la Bibliothèque. Plusieurs talents sont à découvrir!



Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650

BILAN DE LA FÊTE DU VILLAGE



Le 19 août dernier, c'était la Fête du village à Sainte-Hélène-de-Chester. Tous les citoyens, petits et grands, étaient invités à venir s'amuser et passer du temps de qualité en famille, en duo ou entre amis. Malgré la pluie qui s'est pointée, le Comité des loisirs a accueilli 75 personnes qui ont dégusté des blés d'Inde, des hot-dogs et du gâteau. La soirée a été agrémentée par un film organisé par la Bibliothèque, une compétition de plantage de clous, Gabriel le jongleur de feux et la fin de soirée a été couronnée par un beau feu préparé par Alexandre Thibault.

Toute l'équipe du Comité des loisirs de la municipalité tient à remercier les bénévoles qui se sont activés dans la réalisation de cette soirée.

BILAN MARCHÉ NOMADE DU 24 SEPTEMBRE

La 3^e édition du Marché Nomade a eu lieu le 24 septembre dernier où plusieurs visiteurs sont venus découvrir les exposants locaux. En effet, treize artistes et producteurs de Ste-Hélène-de-Chester et des environs étaient présents à cette journée ensoleillée. Merci pour leur participation et les voici :



- Entre Lune et Sol, légumes biologiques
- Créations Rock'N Soap, shampoings solides
- Chantal Auger, potière
- Catherine Sauvage, maison de parfums botaniques
- Domaine Veridis, production maraîchère
- Ferme du Coq Ô vent, produits d'érable, du jardin et d'ail
- Jacques Hervieux, artiste photographe
- À la ferme de Marinette, pâtisseries
- Marguerite Deschamps, sacs faits à la main
- Fabrique Léora, bijoux, diffuseurs
- Boutique beau & bois, art en bois
- Joanne Lacoursière, bijoux
- Ferme Ludré, viandes de veau et de porc



Les bénévoles de la Bibliothèque en ont profité pour présenter leurs services et ont divertifié les jeunes par un atelier de dessin et de peinture.

Nous avons eu plusieurs compétiteurs au Concours de citrouille, la plus grosse pesait 148 livres et plusieurs prix ont été remis aux participants. Merci aussi à notre merveilleux Comité d'accueil des nouveaux arrivants qui ont souhaité la bienvenue à 5 nouvelles familles de Ste-Hélène-de-Chester. Le Comité des loisirs remercie chaleureusement tous les bénévoles, grâce à eux, cette journée a été très réussie!

SURPLUS DE FEUILLES À L'AUTOMNE

LE BAC BRUN

- Votre bac brun est l'outil polyvalent pour déposer vos feuilles. Présentez-le à chaque collecte jusqu'à ce que toutes vos feuilles soient ramassées.



L'UTILISATION DE SACS DE PAPIER

- Faire l'achat des sacs de papier dans un commerce et y déposer vos feuilles mortes
- Ne pas utiliser de ruban adhésif pour fermer votre sac
- Déposer vos sacs à la collecte des surplus de feuilles



Rappel
Collecte des surplus de feuilles
Seuls les sacs de papier sont acceptés.

La nature qui se dépouille vous laisse tellement de feuilles mortes que vous ne savez plus quoi en faire?

Voici quelques suggestions :



Déposez vos feuilles mortes directement dans votre bac brun à matières organiques ou dans des sacs de papier (sans ruban adhésif)



Essayez le feuillicyclage



Conservez une quantité de feuilles pour les déposer dans votre bac brun en hiver pour éviter que les matières ne collent au fond de votre bac

LE FEUILLYCYCLAGE



- Déchiqueter les feuilles à l'aide d'une tondeuse et les laisser au sol
- En se décomposant, les feuilles enrichissent votre sol en libérant les minéraux et nutriments qu'elles contiennent.

Source : Gaudreau environnement

COOPÉRATION DEMANDÉE—BARRAGE DE CASTORS

Comme vous le savez probablement tous, nous avons un barrage de castors qui a cédé sur le territoire. Nous avons dû faire venir un trappeur et nous avons démantelé le reste du barrage. La responsabilité des barrages de castors revient à la Municipalité et dès que nous avons une déclaration nous devons procéder au trappage et au démantèlement, et ce, aux frais de la Municipalité.

Cependant, une discussion avec le trappeur nous amène à vous demander votre collaboration pour déclarer les barrages de castors dans la municipalité. Il est important de nous le faire pour éviter des bris à nos infrastructures routières ou à vos propriétés qui pourraient être causés par des inondations sur votre terre et les terres voisines. Nous vous demandons donc votre collaboration pour nous contacter lorsque vous verrez un barrage de castors afin d'éviter des situations qui peuvent s'avérer coûteuses.

Nous vous remercions de votre habituelle coopération!





Présent pour vous!



Des services pour favoriser le maintien à domicile, disponibles sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Arthabaska.

Popote congelée • Audiothèque
Travailleur de milieu auprès des aînés
Accompagnement-transport
Et bien plus!

Envie de vous impliquer?

Appelez-nous : 819 758-4188
Visitez-nous : cebboisfrancs.org



FÊTE DE NOËL DES ENFANTS 2023



Tu es âgé de moins de 10 ans et tu habites à Sainte-Hélène-de-Chester,
Le Père Noël pourra te remettre un cadeau **le dimanche 10 décembre prochain entre 10 h et midi lors de la Fête de Noël** qui aura lieu au Centre sportif Aciers Solider.

Pour recevoir ton cadeau, il faut lui envoyer une lettre pour lui donner des idées cadeaux à un coût d'environ 20 \$. En plus, il va y avoir aussi une belle activité d'animation surprise pour toi.

Tu peux poster ta lettre à l'adresse suivante :

*Père Noël
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester, Québec G0P 1H0*

*Ou tu peux déposer ta lettre dans la chute à livres
de la Bibliothèque située à l'extérieur du bureau municipal.*

LES BOISSONS ÉNERGISANTES



Ados, boissons énergisantes et le sport, contre performant!

Séduits par des publicités de commercialisation attrayantes et vigoureuses, les consommateurs sont envoûtés par les bienfaits prétendus de ces produits notamment à l'égard d'une hausse de l'énergie, de la concentration, ainsi que des performances sportives ou professionnelles. Mais qu'en est-il vraiment?

Les campagnes publicitaires

Même si les campagnes publicitaires mettent souvent en relation la consommation de boissons énergisantes et la pratique de sport, consommer une boisson énergisante ne nous permet pas d'améliorer notre temps de course, ni la longueur ou l'intensité de notre entraînement. Malgré la tentative des commerçants de promouvoir sur leurs emballages l'aspect santé de ces produits en ajoutant des mots tels que « **biologique** », « **naturel** » et « **vitamines** », les risques liés à la consommation de ce type de produit engendrent des effets *indésirables voir même nocifs pour la santé*.

Une infraction de dopage

Il faut savoir que ces produits extrêmement sucrés et ultra-transformés contiennent une haute teneur en caféine et ne sont pas formulés pour répondre aux besoins nutritifs des sportifs. En plus d'être nocifs pour la santé, ils peuvent engendrer des problèmes cardiovasculaires, des blessures sportives, etc., et nuisent à l'hydratation et à la récupération chez le sportif.

Même si l'usage de la caféine ne représente pas une infraction de dopage lorsqu'elle est utilisée dans le but d'améliorer sa performance, elle s'inscrit dans une trajectoire pouvant mener au dopage sportif.

Sur ce, buvons différemment pour notre santé!

Pour plus d'information sur les boissons énergisantes, visitez le site au **www.actiontox.com**.

Par Audrey-Ann Lecours

Intervenante psychosociale et responsable du volet famille chez Action Toxicomanie

Action Toxicomanie Bois-Francs

59, rue Monfette local 251

Victoriaville, Québec

G1P 1J8(819) 758-6574

www.facebook.com/actiontox

Source : Ose ton truc

ÉVEIL À LA FOI—RAPPEL



PARCOURS DE CATÉCHÈSE OFFERT EN PAROISSE



ÉVEIL À LA FOI

Il est actuellement possible d'inscrire votre enfant aux activités de catéchèses pouvant mener les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

Sous le nom de *l'éveil à la foi*, cette étape **est pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.**

Vous pensez à inscrire votre enfant?

Vous aimeriez vous impliquer?

Vous avez des questions?

Pour toutes informations communiquez avec Luc Martel au 819-364-5116 du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h30 ou par courriel à lmfraternite@hotmail.ca.

Veillez noter que les parents (sans les enfants) seront convoqués à une rencontre d'informations avant le début des activités.

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 360-2023

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester tenue le 6 septembre 2023 le Règlement numéro 360-2023 modifiant le Règlement de permis et certificats numéro 218-2008, le Règlement sur les dérogations mineures numéro 347-2022, le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 348-2022 et le Règlement sur les usages conditionnels numéro 350-2022 afin de retirer la tarification prévue pour chacun d'eux et de l'inclure dans le Règlement relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester a été adopté.

Ce règlement est entré en vigueur le 28 septembre 2023.

Toute personne qui désire consulter ce règlement peut se rendre sur le site Internet de la municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca ou demander une copie du règlement par écrit par courriel à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca. Le règlement est également disponible pour être consulté au bureau municipal, situé au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 28^e JOUR DE SEPTEMBRE 2023.

Chantal Baril,
Directrice générale et greffière-trésorière

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 JUILLET 2023

- Il a été résolu d'accepter que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 413 571.75 \$;
- Le conseil a accusé réception d'une pétition demandant un référendum dans le cadre du projet de la construction du futur bâtiment municipal qui inclura les bureaux municipaux, une salle du conseil et communautaire et une bibliothèque;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 50 \$ pour l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska qui aura lieu le 28 septembre à l'Hôtel Le Victorin qui accueillera madame Patsy Gallant;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 150 \$ pour participer financièrement à la réalisation du mandat de Place aux jeunes Arthabaska (PAJ-Arthabaska);
- Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #361-2023, modifiant le règlement #309-2019 relatif à la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme. Le projet de règlement est déposé séance tenante;
- Adoption du second projet de règlement #360-2023 modifiant le règlement de permis et certificats #218-2008, le règlement sur les dérogations mineures #347-2022, le règlement relatif à la démolition d'immeubles #348-2022 et le règlement sur les usages conditionnels #350-2022 afin de retirer la tarification prévue pour chacun d'eux et de l'inclure dans le règlement relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;
- Adoption du rapport annuel d'activités 2022 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska;
- Il a été et résolu de faire parvenir une demande au MTQ afin qu'ils analysent la demande de prolongation de la zone de vitesse à 50 km/heure près du 1360, route 263 au lieu du 90 km/heure pour la sécurité de tous et du résident du secteur qui en a fait la demande;
- Il a été résolu d'autoriser madame Chantal Baril, directrice générale, à déposer un appel d'offres public pour un futur contrat de déneigement, de déglçage et d'entretien du réseau routier pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027;
- Il a été décidé de faire un addenda au contrat de collecte, de poursuivre la collecte des plastiques agricoles jusqu'au 31 décembre 2023 et que la Municipalité assumera les frais de la collecte étant donné que les redevances ne combleront plus ces frais;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'autoriser la reconstruction d'un garage détaché d'une hauteur de 7.24 mètres, mais de refuser que la porte excède 3 mètres suite à l'étude de la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 1424, route 263;
- Monsieur le maire, Christian Massé, a fait l'énumération des activités actuelles ou à venir dans la municipalité, soit l'activité de pickleball les lundis après-midi, le soccer pour les jeunes débutants ou intermédiaires les mercredis à 18 h 30, l'heure du conte en partenariat avec le camp de jour le 14 août à St-Norbert et une épluchette de blé d'Inde prévue en août dont la date n'est pas connue pour le moment;
- Le maire, monsieur Christian Massé, fait la présentation d'un PowerPoint pour transmettre de l'information sur le futur bâtiment municipal et répond à la demande de référendum reçue par pétition;

Il a mentionné qu'il est possible de retrouver les informations et l'enregistrement sur le site internet de la Municipalité.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 AOÛT 2023

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 534 403.50 \$;
- Il a été résolu d'autoriser madame Chantal Baril, directrice générale, d'assister au colloque de zone de son association qui aura lieu le 12 octobre à la Grange perdue d'Ham-Nord pour un montant de 143.75 \$ pour une journée de mise à jour municipale;
- Renouvellement de l'abonnement à l'organisme COPERNIC avec qui nous avons une entente dans le cadre de la Brigade bleue, afin d'éradiquer la Berce du Caucase sur le territoire de la municipalité. L'adhésion est de 50 \$ et nous permet d'avoir des tarifs membres;
- Adoption du règlement #360-2023 modifiant le règlement de permis et certificats #218-2008, le règlement sur les dérogations mineures #347-2022, le règlement relatif à la démolition d'immeubles #348-2022 et le règlement sur les usages conditionnels #350-2022 afin de retirer la tarification prévue pour chacun d'eux et de l'inclure dans le Règlement relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;
- Adoption du règlement #361-2023 modifiant le règlement #309-2019 relatif à la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Un avis de motion avec demande de dispense de lecture a été donné que lors d'une prochaine séance du Conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement #214-2008 relatif au plan d'urbanisme afin d'ajouter des objectifs visant à assurer le bien-être des groupes vulnérables. Le projet de règlement a été déposé séance tenante;
- Adoption du projet de règlement #357-2023 modifiant le Règlement #214-2008 relatif au plan d'urbanisme afin d'ajouter des objectifs visant à assurer le bien-être des groupes vulnérables. Le conseil délègue à la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, le soin de fixer la date, l'heure et le lieu de la consultation publique;
- Un avis de motion avec dispense de lecture a été donné que lors d'une prochaine séance du Conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement de zonage #215-2008 afin de modifier les dispositions applicables aux usages additionnels, à augmenter la hauteur maximale permise pour les bâtiments principaux sur l'ensemble du territoire ainsi que diverses dispositions. Le projet de règlement a été déposé séance tenante;
- Adoption du premier projet de règlement #358-2023 modifiant le règlement de zonage #215-2008 afin de modifier les dispositions applicables aux usages additionnels, à augmenter la hauteur maximale permise pour les bâtiments principaux sur l'ensemble du territoire ainsi que diverses dispositions applicables. Le Conseil a délégué à la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité le soin de fixer la date, l'heure et le lieu de la consultation publique;
- Autorisation donnée à la directrice générale à transmettre la reddition de comptes et à signer tous les documents concernant la subvention du PRABAM. De transférer à la firme Aubert Pellerin Ramsay Provencher inc., comme spécifiée dans la résolution 09-22-153, les informations et documents afin qu'ils puissent réaliser une mission de procédures convenues conformément à la MCSSC 440 et

produire le rapport pour de la subvention afin que nous puissions obtenir notre aide financière;

- Il a été résolu de donner mandat à la firme La Boîte d'urbanisme inc. afin de réaliser une étude patrimoniale de l'église de Sainte-Hélène-de-Chester et d'évaluer les différentes mesures de protection et de mise en valeur du bâtiment que pourrait prendre la Municipalité, et ce, selon l'offre de service reçue par la firme pour un coût d'environ 1 425 \$ correspondant à la première étape du mandat;
- Il a été décidé de mandater Sogetel pour l'installation de l'équipement nécessaire pour offrir un accès à un réseau Wi-Fi pour la sécurité de nos citoyens utilisateurs du Centre sportif Aciers Solider pour un montant de 940 \$ et que les frais mensuels s'élèveront à un montant de 104.95 \$;
- Autorisation donnée pour l'utilisation gratuite du Centre sportif Aciers Solider lors de la Fête familiale organisée par le Comité de loisirs, le samedi 19 août prochain et que nous autorisons le dépôt de la demande de permis de consommation d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
- Mandat donné à la firme d'avocat Cain Lamarre dans la poursuite des étapes dans l'application de notre réglementation sur la dangerosité d'un chien au potentiel dangereux sur notre territoire;
- Mandat donné à la firme d'avocats Cain Lamarre pour nous accompagner dans notre appel d'offres pour le futur contrat de déneigement;
- Il a été résolu de procéder dans un premier temps au trappage des castors et ensuite de démanteler le barrage afin d'éviter que des bris à notre infrastructure routière ne se reproduisent.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audio et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca

PICKLEBALL, SOCCER, DEK HOCKEY

À tous nos joueuses et joueurs de Pickleball de l'été 2023 dont les pratiques avaient lieu les lundis à 13 h 30 et les mercredis à 18 h 30, le Comité des loisirs vous remercie pour votre excellente participation. L'activité va se poursuivre jusqu'à la fin ou mi-octobre prochain et est offerte les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30. Bienvenue à tous! Merci à Yvan Ouellette, le grand responsable!

La saison de soccer a connu également un vif succès avec 25 jeunes bien actifs sur le terrain tout l'été. Sincères remerciements aux coachs : Johan Provencher, Olivier L'Écuyer et Steeve Binette.

Nouvelle activité : Dek hockey offert dès le 27 septembre au Centre sportif Aciers Solider, les mercredis soir de 18 h 30 à 19 h 30. Le port du casque est obligatoire. Pour plus d'informations, contactez Steeve Binette au 819 382-2197.

BABILLARD

À VENDRE

**Bois de chauffage 1 corde 1/2
8 pieds et 12 pieds et plus
Bouleau gris et peuplier
coupés 1 an passé**

819 382-2083

Peut être livré

Faire grandir l'épargne



La ristourne jeunesse¹, maintenant offerte aux jeunes de 5 à 17 ans

Une **ristourne jeunesse de 10 \$** avec 7 dépôts ou plus effectués dans son compte entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de la même année.

desjardins.com/ristourne-jeunesse

819 758-9421 • 1 866 758-9421

¹ Des conditions s'appliquent; visitez le desjardins.com/ristourne-jeunesse pour connaître les détails de la ristourne jeunesse.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs



ASSOCIATION NATIONALE DU QUÉBEC

Sébastien
SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca



Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (OC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (OC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (OC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (OC) G0Z 1C0

ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?
VIENS RENCONTRER NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!

Services offerts dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

sie services intégrés pour l'emploi
1866 298-6007
Avec la participation financière de:

Québec



Centre de prévention Suicide
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage?
Vous êtes endeuillé par suicide?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581
MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205
PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3833)
www.cpsae.ca

Traitement d'eau GARAND

LES Pompes GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBQ : 1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville